

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT

D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN SEPTEMBRE EXERCICE 2022



Loi n° 2021-032 du 31 décembre 2021 portant loi de finances, exercice 2022

Sommaire

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
LISTE DES ANNEXES	iv
Introduction	v
I. Le contexte de l'exécution du budget	1
1. La conjoncture économique internationale et sous régionale.....	2
2. La conjoncture économique nationale	3
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	4
II. La réalisation des recettes du budget général.....	5
1. Les recettes budgétaires	5
a. Les recettes fiscales.....	7
b. Les recettes non fiscales	12
c. Les dons projets et les dons programmes.....	15
2. Les ressources de trésorerie	16
III. L'exécution des dépenses du budget général	17
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....	17
1- Les dépenses budgétaires	20
1.1. Les dépenses ordinaires.....	20
a- Les charges financières de la dette	20
b- Les dépenses en atténuation de recettes.....	21
c- Les dépenses de personnel	21
d- Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	21
e- Les dépenses de transfert.....	22
1.2. Les dépenses en capital.....	22
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....	24
D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques.....	28
a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre.....	28
b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	29
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	30
2- Les charges de trésorerie	31
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	32
V. Les soldes	33
CONCLUSION	35
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'engagement
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des douanes et droits indirects
CI	Commissariat des impôts
CP	Crédit de paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces armées Togolaises
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général	5
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires	6
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales	7
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides	8
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI	9
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects	11
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects.....	11
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des	12
	douanes et droits indirects	12
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales.....	13
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes	15
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie	16
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général).....	17
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire.....	18
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense	19
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement.....	23
	publics par fonction	23
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes.....	24
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique	26
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensible au Genre	29
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales	29
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales	30
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie	31
Tableau n° 22.	Programmes des comptes d'affectation spéciale.....	32
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2022 ...	
		34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1.	Prévision et réalisation des recettes budgétaires	6
Graphique n°2.	Recouvrement des recettes fiscales	8
Graphique n°3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	18

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de Juillet à Septembre 2022.....	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Juillet à Septembre 2022.....	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons.....	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts	b
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères	c
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes	k
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes	k
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative	m

Introduction

Autorisé par la loi n°2021-032 du 31 décembre 2021 portant loi de finances, le budget de l'Etat, exercice 2022, est équilibré en ressources et en charges à la somme de mille sept cent soixante-dix-neuf milliards cent quatre-vingt-onze millions six cent quatre-vingt-quatre mille (1.779.191.684.000) francs CFA. Ce montant englobe les recettes budgétaires, les ressources de trésorerie et les recettes des comptes spéciaux du Trésor d'une part, et les dépenses budgétaires, les charges de trésorerie et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor d'autre part.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Ces rapports permettent à la fois au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors de son vote de la loi de finances.

S'inscrivant donc dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de reporting de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances, à fin septembre 2022. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution des dépenses du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes qui en découlent.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La politique budgétaire de l'année 2022 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, l'environnement économique international et national marqué par la crise sanitaire ainsi que la guerre en Ukraine et d'autre part par la situation d'insécurité dans le Nord du pays. Cette politique se base également sur la capitalisation des résultats du programme de Facilité élargie du crédit (FEC) conclu en 2017 avec le Fonds monétaire international (FMI), notamment en termes d'assainissement des finances publiques, ainsi que des réformes mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires. Par ailleurs, une stratégie de gestion budgétaire prudente est observée en 2022 en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

En matière d'orientations fiscales, plusieurs mesures ont été prises pour dynamiser la fiscalité intérieure dans le but de doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie. Ces mesures visent également à favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif fiscal avec les normes communautaires et internationales et une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Ces mesures portent principalement sur :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

En matière de maîtrise des dépenses publiques, la mise en œuvre des mesures concourant à l'efficacité de la dépense publique se poursuit.

1. La conjoncture économique internationale et sous régionale

La situation économique mondiale demeure perturbée par les incertitudes liées à l'envolée des prix des matières premières et des produits énergétiques amplifiée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'activité économique mondiale devrait être moins vigoureuse en 2022 après la reprise économique enregistrée en 2021.

Selon le Fonds monétaire international, la croissance mondiale s'établirait à 3,2% en 2022 après 6,0% en 2021, portée par l'activité dans les pays émergents et en développement ainsi que dans les pays avancés. La consolidation de la reprise économique reste menacée par la persistance des tensions inflationnistes liées notamment aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à la guerre russo-ukrainienne.

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique ralentirait pour s'établir à 2,4% en 2022 après 5,2% en 2021. Dans la zone euro, le taux est projeté à 3,1% en 2022 contre 5,2% en 2021. Après la reprise économique vigoureuse dans les pays émergents et en développement où le taux de croissance est ressorti à 6,6% en 2021, la croissance devrait ralentir en 2022 pour se situer à 3,7%. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique est attendu à 3,6% en 2022 contre 4,7% en 2021. Il serait de 3,7% et 4,9% respectivement pour la CEDEAO et l'UEMOA.

Au titre des matières premières, les prix des produits de base ont augmenté de 19,1% entre février et août 2022. L'énergie, le gaz naturel en particulier, en hausse de 129,2% a été le moteur de cette évolution, la Russie ayant réduit ses approvisionnements en gaz vers l'Europe. Les prix des métaux de base ont baissé de 19,3%, ceux des métaux précieux de 6% et ceux des produits agricoles de 5,4%.

Les prix du pétrole brut, en progression de 3,5 % entre février et août 2022 ont atteint 120 dollars le baril début mars 2022. Les libérations de réserves stratégiques de pétrole par les membres de l'Agence internationale de l'énergie et le ralentissement de la demande dans un contexte de confinement en Chine ont fait chuter les prix du pétrole sous les 100 dollars en avril 2022. Toutefois, l'annonce d'interdictions d'importation de pétrole russe et l'attente de sanctions plus larges, notamment dans le domaine de l'assurance maritime et du financement

du commerce, conjuguées aux pannes survenues ailleurs, ont fait grimper les prix à 120 dollars début juin 2022.

Globalement, le taux d'inflation mondiale attendu en 2022 est de 8,8% contre 4,7% en 2021 tiré par la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Les ruptures d'approvisionnement causées par la guerre en Ukraine exacerbent ces tensions, notamment du fait de l'augmentation des cours de l'énergie, des métaux et des denrées alimentaires. Selon les estimations actuelles, l'inflation devrait se maintenir à un niveau élevé beaucoup plus longtemps, et ce, aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

2. La conjoncture économique nationale

Au plan national, la conjoncture économique au terme des six premiers mois¹ de 2022 comparée à celle de la même période de 2021 est essentiellement marquée par une progression des activités des différentes branches de l'économie, notamment la production industrielle et le transport. En effet, l'analyse conjoncturelle sur la période sous-revue révèle une progression du trafic à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), une progression de la production de phosphates, de la consommation des produits pétroliers et de la consommation d'énergie électrique moyenne tension.

Les évolutions conjoncturelles restent en phase avec les estimations et prévisions nationales de mai 2022. Le taux de croissance économique serait de 5,9% en 2022. Le PIB nominal connaîtrait une hausse de 8,4% pour s'établir à 5.117,9 milliards en 2022. Du côté de l'offre, la croissance serait portée par la bonne tenue de toutes les branches d'activités.

S'agissant de l'évolution des prix à la consommation, le taux d'inflation à fin septembre 2022 s'est établi à 7,9% en glissement annuel. Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des neuf premiers mois de 2022, a progressé de 7,5% par rapport à la même période de 2021. Cette inflation est tirée essentiellement par les prix des fonctions « produits

¹ Les données de la conjoncture à fin septembre 2022 ne sont pas disponibles

alimentaires » (+12,5%), « transports » (+10,9%) et « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+7,3%).

Grâce aux mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour contenir la progression de l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des populations, notamment les couches les plus vulnérables, l'inflation serait maîtrisée.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2022, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route gouvernementale, Togo 2025, traduite dans la déclaration de la politique générale.

En matière de recouvrement des ressources, notamment les recettes fiscales, le processus d'opérationnalisation de l'unité de politique fiscale, dont la mission principale est d'effectuer une analyse des choix fiscaux possibles, se poursuit.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, une augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et une augmentation de 15,15% des dépenses sociales par rapport à celles de l'année passée.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances 2022, à fin septembre 2022, est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du budget programme.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière qui sont, entre autres, (i) l'élaboration du budget citoyen 2022 avec l'intégration de la budgétisation sensible au genre, (ii) l'élaboration du document budgétaire sensible au genre, (iii) la réalisation de la revue qualité des programmes budgétaires et des cadres de performance des ministères et institutions et (iv) l'élaboration du canevas des comptes administratifs.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin septembre 2022, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 67,90%, soit un montant de 1.206 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 1.776,05 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 2,54% par rapport à la même période en 2021.

Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
RECETTES BUDGETAIRES	1 070,91	511,57	263,48	775,05	72,37%	650,67	19,12%
Recettes fiscales	814,72	409,41	237,34	646,75	79,38%	563,73	14,73%
Recettes non fiscales	58,32	29,31	10,27	39,58	67,87%	37,03	6,89%
Dons projets	178,27	42,89	15,87	58,76	32,96%	48,8	20,41%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,60	29,96	0,00	29,96	152,86%	1,11	2599,10%
RESSOURCES DE TRESORERIE	705,15	290,82	140,13	430,95	61,12%	525,5	-17,99%
Emprunts projets	145,81	32,82	19,13	51,95	35,63%	51	1,86%
Titres publics	533,30	258	121	379	71,07%	474,5	-20,13%
Autres emprunts	19,60	0,00	0,00	0,00	0,00%	0	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	0,00	0,00	0,00%	0	-
TOTAL GENERAL	1 776,05	802,39	403,61	1 206,00	67,90%	1 176,17	2,54%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2022, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

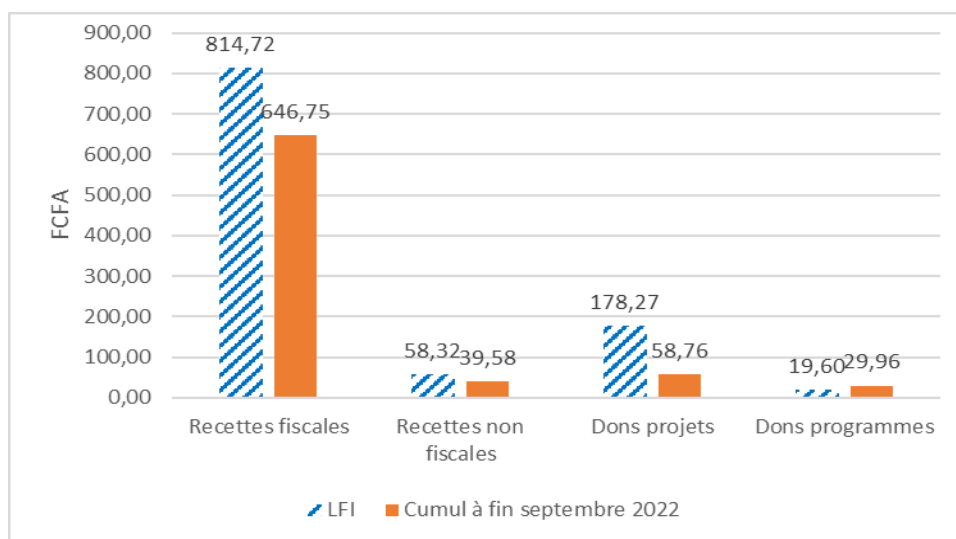
Au 30 septembre 2022, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 72,37%, soit un montant de 775,05 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1.070,91 milliards de FCFA. On note une augmentation de 19,12% par rapport à fin septembre 2021 due à une progression des réalisations aussi bien des recettes fiscales et non fiscales que des dons projets et dons programmes.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
Recettes fiscales	814,72	409,41	237,34	646,75	79,38%	563,73	14,73%
Recettes non fiscales	58,32	29,31	10,27	39,58	67,87%	37,03	6,89%
Dons projets	178,27	42,89	15,87	58,76	32,96%	48,8	20,41%
Dons programmes	19,60	29,96	0,00	29,96	152,86%	1,11	2 599,10%
TOTAL GENERAL	1 070,91	511,57	263,48	775,05	72,37%	650,67	19,12%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR,

Graphique n° 1. Prévisions et réalisations des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

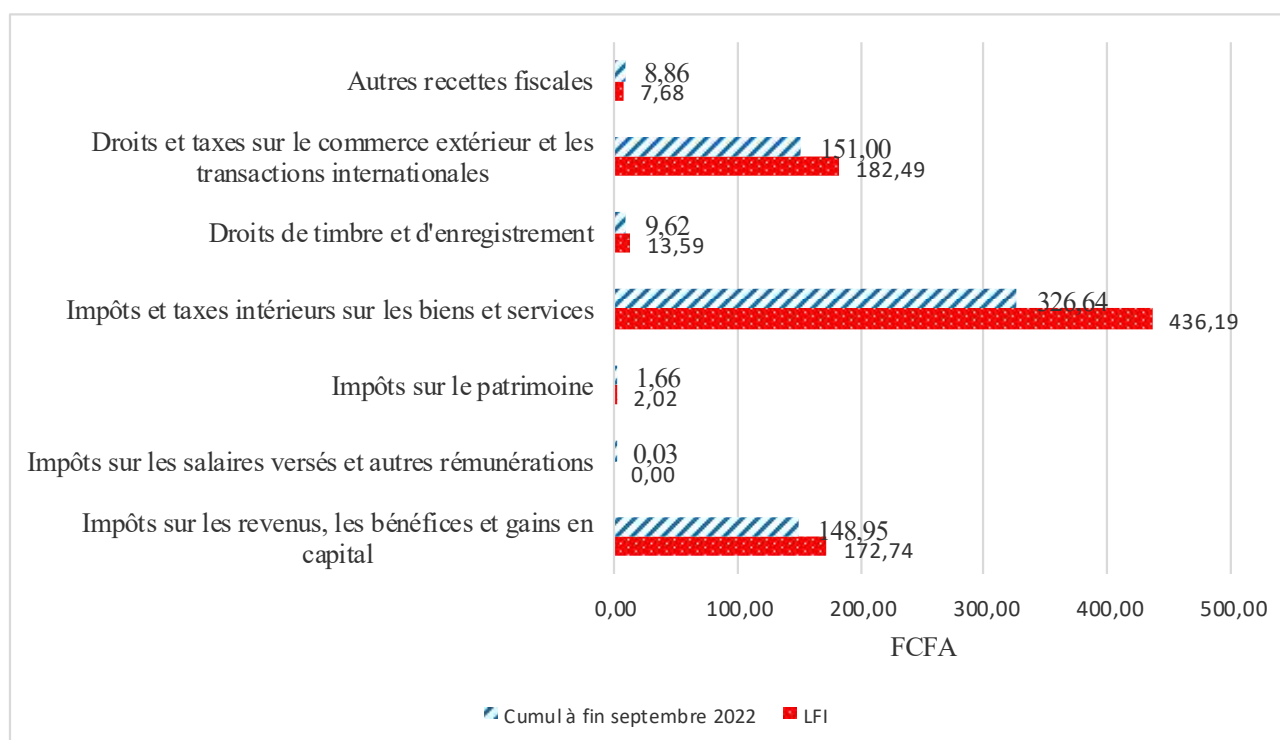
Au 30 septembre 2022, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 814,72 milliards de FCFA, 646,75 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 79,38%. Comparée à la réalisation de la même période en 2021, on note une augmentation de 14,73%, soit 83,02 milliards de FCFA en valeur absolue.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	172,74	95,02	53,93	148,95	86,23%	122,50	21,59%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,02	0,01	0,03	-	0,09	-69,13%
Impôts sur le patrimoine	2,02	0,93	0,72	1,66	82,27%	1,38	20,18%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	436,19	206,82	119,82	326,64	74,88%	301,13	8,47%
Droits de timbre et d'enregistrement	13,59	6,09	3,53	9,62	70,78%	7,73	24,50%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	182,49	96,64	54,35	151,00	82,74%	126,78	19,10%
Autres recettes fiscales	7,68	3,88	4,98	8,86	115,27%	4,12	114,88%
TOTAL	814,72	409,41	237,34	646,75	79,38%	563,73	14,73%

Source : DGBF, OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source : DGBF

Dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 30 septembre 2022, certaines n'ont pas donné lieu à des encaissements effectifs. Elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin. sept 2022	Réalisation fin. sept 2021	Taux de variation 2022- 2021
Recettes liquides	680,65	348,27	181,17	529,44	77,78%	463,74	14,17%
<i>dont Chèques Trésor</i>	17,76	6,47	4,66	11,13	62,66%	10,69	4,12%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	0,00	20,07	24,14	44,21	-	13,80	220,27%
Recettes non liquides	134,07	61,13	56,18	117,31	87,50%	99,99	17,32%
Exonérations	134,07	61,13	56,18	117,31	87,50%	99,99	17,32%
TOTAL	814,72	409,41	237,34	646,75	79,38%	563,73	14,73%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 802,12 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin septembre 2022 s'élèvent à 642 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 80,04%. Les impôts connaissent une hausse de 14,92% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1er semestre 2022	Réalisation du 3è trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	13,32	4,62	4,63	9,25	69,45%	9,88	-6,39%
	IRPP (non ventilé)	47,60	25,12	10,85	35,98	75,57%	33,93	6,04%
	Impôt sur les Sociétés	96,88	56,76	34,20	90,95	93,89%	68,81	32,18%
	Prélèvement BIC	14,93	7,74	3,80	11,55	77,33%	9,63	19,88%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,37	0,51	0,43	0,94	253,71%	0,71	32,85%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	34,17	16,93	7,12	24,05	70,39%	25,33	-5,05%
	<i>dont SAFER</i>	17,10	9,09	3,83	12,92	75,54%	13,56	-4,76%
	Autres Droits d'Accises	24,54	10,21	5,44	15,65	63,77%	16,94	-7,63%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,12	0,02	0,01	0,03	24,99%	0,13	-78,16%
	Droits de Timbres	3,14	1,61	1,17	2,78	88,66%	2,20	26,13%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	10,46	4,48	2,36	6,84	65,44%	5,52	23,90%
	TC-IRPP	0,00	0,20	0,12	0,32	-	0,24	34,08%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,01	0,58	0,32	0,90	10125,43%	0,01	11483,97%
	Taxe/Salaire	0,00	0,02	0,01	0,03	-	0,09	-69,13%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	69,68%
	Taxe Fonc. /PB	1,47	0,40	0,28	0,68	46,42%	0,53	29,28%
	Taxe Fonc. /PNB	0,05	0,01	0,00	0,01	11,04%	0,01	-41,63%
	TPU régime déclaratif	0,21	0,12	0,00	0,12	57,38%	0,20	-38,12%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1er semestre 2022	Réalisation du 3è trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
	Taxe professionnelle	0,00	0,01	0,01	0,02	-	0,04	-53,98%
	Patente	6,49	3,70	4,92	8,62	132,80%	3,83	124,83%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,91	1,32	0,56	1,88	98,54%	1,60	17,63%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	0,00	0,01	-	0,02	-69,05%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	145,19	63,48	39,53	103,01	70,95%	94,32	9,21%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	13,69	7,21	3,38	10,60	77,40%	8,80	20,41%
	TPJH	1,75	0,65	0,46	1,11	63,63%	1,11	0,06%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,27	0,10	0,08	0,18	65,01%	0,14	22,82%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,19	1,53	0,67	2,21	69,11%	2,34	-5,87%
	TOTAL CI	419,76	207,34	120,37	327,71	78,07%	286,38	14,43%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	130,94	65,82	39,05	104,87	80,09%	92,36	13,55%
	Redevance Statistique	29,91	20,53	9,99	30,51	102,03%	22,24	37,23%
	Timbre Douanier	0,39	0,55	0,28	0,83	214,34%	0,29	188,21%
	Prélèvement National de Solidarité	5,63	3,27	1,77	5,05	89,69%	3,89	29,76%
	Taxe sur la valeur ajoutée	211,48	105,38	62,57	167,95	79,41%	150,52	11,58%
	Taxe à l'exportation	4,01	3,41	1,67	5,08	126,68%	2,97	71,05%
	TOTAL CDDI	382,36	198,96	115,33	314,29	82,20%	272,26	15,44%
TOTAL		802,12	406,30	235,70	642	80,04%	558,64	14,92%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 5,72 milliards de FCFA, les recouvrements à fin septembre 2022 des autres recettes s'élèvent à 0,81 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 14,22%. Ils sont en baisse de 38,26% par rapport à la même période en 2021. Le détail est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,75	0,22	0,23	0,45	59,89%	0,34	31,14%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,01	0,00	0,01	91,01%	0,01	30,24%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	79,38%	0,00	56,70%
	Confiscations et Ventes en Douanes	4,96	0,20	0,16	0,36	7,17%	0,97	-63,25%
TOTAL		5,72	0,42	0,39	0,81	14,22%	1,32	-38,26%

Source : DGBF, OTR

- Taxes

Les taxes, prévues pour 5,24 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 3,66 milliards de FCFA à fin septembre 2022, soit un taux de réalisation de 69,90% enregistrant ainsi une hausse de 2,87% par rapport à la même période de l'année 2021 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	5,24	2,48	1,18	3,66	69,90%	3,56	2,87%
TOTAL		5,24	2,48	1,18	3,66	69,90%	3,56	2,87%

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,64 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin septembre 2022 s'élèvent à 0,28 milliard de FCFA, soit un taux de 17,03% enregistrant une hausse de 27,95% par rapport à la même période de l'année 2021 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation du 1er semestre 2022	Réalisation du 3è trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	0,98	0,05	0,05	0,10	10,07%	0,06	76,35%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,66	0,16	0,02	0,18	27,38%	0,16	11,26%
TOTAL		1,64	0,20	0,08	0,28	17,03%	0,22	27,95%

Source : DGBF, OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Pour une prévision annuelle de 58,32 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin septembre 2022 se chiffrent à 39,58 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 67,87%.

Comparées aux recouvrements de fin septembre 2021 qui étaient de 37,03 milliards de FCFA, on note une augmentation de 2,55 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 6,89%. Cette progression s'explique par les efforts de mobilisation de certaines catégories de recettes non-fiscales notamment les recettes des régies, les produits financiers et les autres recettes non-fiscales.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1^{er} semestre 2022	Réalisation du 3^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	27,84	4,62	2,47	7,09	25,47%	9,64	-26,45%
Produits et participations financières: dividendes	20,2	4,08	1,17	5,25	25,99%	4,95	6,06%
Loyers d'Immeubles	0,28	0,04	0	0,04	14,29%	0,04	0,00%
Redevances minières	3,03	0,02	1,19	1,21	39,93%	1,67	-27,54%
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	3,68	0	0	0	0,00%	2,76	-100,00%
Redevances téléphoniques	0	0	0	0	-	0	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0,23	0,24	0	0,24	104,35%	0	-
Autres Recettes (Contour Global)	0,42	0,24	0,11	0,35	83,33%	0,22	59,09%
Droits et frais administratifs	10,03	5,01	4,64	9,65	96,21%	6,74	43,18%
Régies de recettes	5,83	2,94	2,57	5,51	94,51%	3,9	41,28%
Recettes consulaires	0,65	0,25	0,21	0,46	70,77%	0	-
ARCEP	0,85	1,34	1,48	2,82	331,76%	1,97	43,15%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,5	0	0	0	0,00%	0,01	-100,00%
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,2	0,48	0,38	0,86	71,67%	0,86	0,00%
Autres Recettes Non Fiscales	10,94	7,95	2,88	10,83	98,99%	10,76	0,65%
Prélèvements pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	6	3,03	0,94	3,97	66,17%	4,06	-2,22%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers versements)	4,94	4,92	1,94	6,86	138,87%	6,7	2,39%
Produits exceptionnels	0,33	0,02	0,06	0,08	24,24%	0,06	33,33%
Recettes en atténuation des dépenses	0,33	0,02	0,06	0,08	24,24%	0,06	33,33%
Produits Financiers	9,18	11,71	0,22	11,93	129,96%	9,83	21,36%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0	0,17	0,17	113,33%	0,42	-59,52%
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	8,6	10,86	0	10,86	126,28%	8,6	26,28%

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1^{er} semestre 2022	Réalisation du 3^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
Autres produits financiers (Gains de change, intérêts de placements)	0,43	0,85	0,05	0,9	209,30%	0,81	11,11%
TOTAL	58,32	29,31	10,27	39,58	67,87%	37,03	6,89%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin septembre 2022 s'élèvent à 7,09 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 27,84 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 25,47%.

Le rapprochement de cette réalisation à celles à fin septembre 2021, qui s'élevait à 9,64 milliards de FCFA, montre une baisse de 2,55 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 26,45%. Cette baisse s'explique par le non recouvrement des redevances de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) à fin septembre 2022.

- *Droits et frais administratifs*

Composés de recettes des régies de recettes, de recettes consulaires, de redevances des documents d'identification (RDI), de recettes de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs sont prévus pour un montant de 10,03 milliards de FCFA. A fin septembre 2022, ils ont été recouverts à hauteur de 9,65 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 96,21%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2021 qui se chiffraient à 6,74 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 2,91 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 43,18%. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ainsi que par la hausse des recettes de régies due à l'amélioration du cadre de perception.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont essentiellement constituées des versements de la Société de recouvrement du Togo, des surcotes sur les émissions des titres publics, les amendes et pénalités du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP), etc.

Elles ont été recouvrées à fin septembre 2022 pour un montant de 10,83 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 10,94 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 98,99%.

Ces réalisations, comparées à celles de 30 septembre 2021 qui étaient de 10,76 milliards de FCFA, font ressortir une hausse de 0,07 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 0,65%.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 9,18 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 11,93 milliards de FCFA à fin septembre 2022, soit un taux de recouvrement de 129,96%.

Comparées aux réalisations à fin septembre 2021 qui se chiffraient à 9,83 milliards de FCFA, on note une augmentation de 2,10 milliards de FCFA, soit une hausse de recouvrement de 21,36%. Cette progression s'explique par l'accroissement des commissions sur les transferts versés par la BCEAO.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) à fin septembre 2022 est de 44,84%, soit 88,72 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 197,87 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2021, ils ont enregistré une progression de 77,76%, soit 38,81 milliards de FCFA.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1 ^{er} semestre 2022	Réalisation du 3 ^e trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept 2022	Réalisation fin sept 2021	Taux de variation 2022- 2021
Dons projets	178,27	42,89	15,87	58,76	32,96%	48,80	20,41%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,60	29,96	0	29,96	152,86%	1,11	2.599,10%
TOTAL GENERAL	197,87	72,85	15,87	88,72	44,84%	49,91	77,76%

Sources : DGBF, DGTCP

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. La loi de finances, exercice 2022, a prévu les produits de privatisation et les autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin septembre 2022 est de 61,12%, soit 430,95 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 705,15 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2021, les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 17,99%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation du 1er semestre 2022	Réalisation du 3è trimestre 2022	Cumul à fin septembre 2022	Taux de réalisation fin sept. 2022	Réalisation fin sept. 2021	Taux de variation 2022- 2021
Emprunts projets	145,81	32,82	19,13	51,95	35,63%	51	1,86%
Titres publics	533,30	258,00	121	379,00	71,07%	474,5	-20,13%
Autres emprunts	19,6	0	0	0,00	0,00%	0	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	705,15	290,82	140,13	430,95	61,12%	525,5	-17,99%

Sources : DGBF, DGTCP

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin septembre 2022, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 64,70%, soit un montant de 1149,14 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1 776,05 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2021, on constate une hausse de 84,48 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de progression de 7,93%.

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général)
(en milliards de FCFA

LIBELLES	LFI	Exécution du 1er semestre 2022	Exécution du 3è trimestre 2022	Cumul à fin sept 2022	Taux d'exécution fin sept 2022	Exécution fin sept 2021	Taux de variation 2022- 2021
Dépenses budgétaires	1329,97	510,46	276,65	787,11	59,18%	710,97	10,71%
Dépenses ordinaires	794,51	374,86	191,80	566,67	71,32%	561,48	0,92%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	65,29	43,51	108,80	87,52%	91,56	18,83%
Dépenses en atténuation de recettes	137,57	61,13	3,66	64,79	47,10%	99,99	-35,20%
Dépenses de Personnel	253,12	111,96	65,01	176,98	69,92%	170,52	3,79%
Dépenses d'acquisition de biens et services	138,98	66,55	27,07	93,62	67,36%	84,55	10,73%
Dépenses de Transfert	140,54	69,93	52,55	122,48	87,15%	114,86	6,64%
Dépenses en capital	535,46	135,59	84,85	220,44	41,17%	149,49	47,46%
Dépenses d'investissement (HPIP)	17,12	2,84	4,00	6,84	39,95%	0	-
Projets d'investissement	518,34	132,75	80,85	213,61	41,21%	149,49	42,89%
RI	194,26	57,04	45,85	102,90	52,97%	49,69	107,07%
RE	324,08	75,71	35,00	110,71	34,16%	99,8	10,93%
Charges de trésorerie	446,08	178,43	183,60	362,02	81,16%	353,69	2,36%
Amortissement de la Dette	439,64	178,43	183,60	362,02	82,34%	353,69	2,36%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00		0,00%		0,00%
TOTAL GENERAL	1776,05	688,89	460,25	1149,14	64,70%	1064,66	7,93%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté

à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

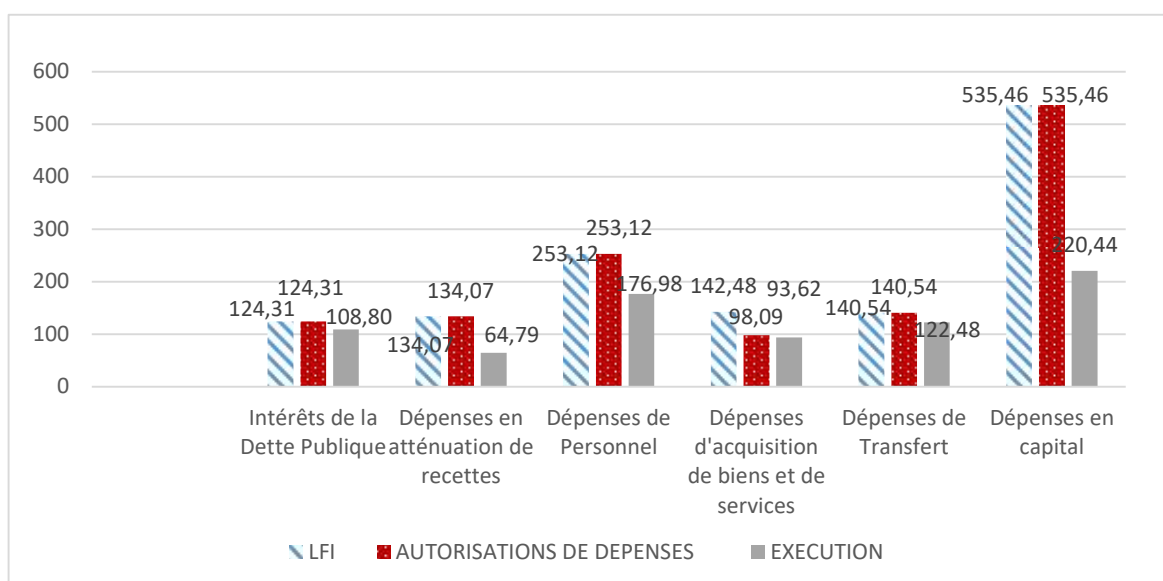
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin septembre 2022, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	30-sept-22			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Dépenses ordinaires	794,51	750,13	94,41%	566,67	71,32%	75,54%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	124,31	100,00%	108,80	87,52%	87,52%
Dépenses en atténuation de recettes	137,57	134,07	97,46%	64,79	47,10%	48,33%
Dépenses de Personnel	253,12	253,12	100,00%	176,98	69,92%	69,92%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	138,98	98,09	70,58%	93,62	67,36%	95,44%
Dépenses de Transfert	140,54	140,54	100,00%	122,48	87,15%	87,15%
Dépenses en capital	535,46	535,46	100,00%	220,44	41,17%	41,17%
TOTAL	1329,97	1285,59	96,66%	787,11	59,18%	61,23%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre des trois premiers trimestres de l'année 2022, les dépenses sont globalement autorisées à 96,66%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de paiements des intérêts sur la dette publique et les transferts ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 87,52% et 87,15%.

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	30-sept-22					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses budgétaires	1329,97	799,47	60,11%	787,11	59,18%	787,11	59,18%
Dépenses ordinaires	794,51	579,00	72,87%	566,67	71,32%	566,67	71,32%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	108,80	87,52%	108,80	87,52%	108,80	87,52%
Dépenses en atténuation de recettes	137,57	64,79	47,10%	64,79	47,10%	64,79	47,10%
Dépenses de Personnel	253,12	182,99	72,29%	176,98	69,92%	176,98	69,92%
Dépenses d'acquisition de biens et services	138,98	97,77	70,35%	93,62	67,36%	93,62	67,36%
Dépenses de Transfert	140,54	124,65	88,70%	122,48	87,15%	122,48	87,15%

Dépenses en capital	535,46	220,47	41,17%	220,44	41,17%	220,44	41,17%
Charges de trésorerie	446,08	362,02	81,16%	362,02	81,16%	362,02	81,16%
Amortissement	439,64	362,02	82,34%	362,02	82,34%	362,02	82,34%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL	1776,05	1161,49	65,40%	1149,14	64,70%	1149,14	64,70%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 1.161,49 milliards de FCFA et 1.149,14 milliards de FCFA contre une prévision de 1.776,05 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution respectifs de 65,40% et de 64,70%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur du même montant soit 1.149,14 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 64,70%.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2022, il est prévu au budget 124,31 milliards de FCFA. Au cours des trois premiers trimestres, le montant payé s'élève à 108,80 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 87,52%. Les intérêts de la dette réglés au 30 septembre 2022 ont connu une hausse de 18,83% par rapport à leur niveau (91,56 milliards de FCFA) de la même période en 2021.

b- Les dépenses en atténuation de recettes

A fin septembre 2022, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 64,79 milliards de FCFA, représentant 47,10% des prévisions annuelles fixées à 137,57 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin septembre 2021 qui se chiffrait à 99,99 milliards de FCFA, on note une baisse de 35,20 milliards de FCFA, soit un taux négatif de 35,20%.

c- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au 30 septembre de l'année 2022 se chiffre à 176,98 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 69,92% des prévisions annuelles arrêtées à 253,12 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2021 où cet ordonnancement s'établissait à 170,52 milliards de FCFA à la même période, on note une augmentation de 6,46 milliards de FCFA, soit un taux de variation de 3,79%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du troisième trimestre est passé de 55.835 agents le 1^{er} juillet 2022 à 56.206 agents le 30 septembre 2022, faisant apparaître une hausse de l'effectif de 0,67%.

d- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 30 septembre 2022 est de 93,62 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 65,71% par rapport aux prévisions annuelles de 142,48 milliards de FCFA.

Rapporté à fin septembre 2021 où le niveau desdites dépenses se situait à 84,55 milliards de FCFA, il en résulte une variation à la hausse de 10,73%.

e- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin septembre 2022, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 122,48 milliards de FCFA, représentant 87,15% des prévisions annuelles fixées à 140,54 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin septembre 2021 qui se chiffrait à 114,86 milliards de FCFA, on note une hausse de 7,62 milliards de FCFA, soit un taux de 6,64%.

1.2. Les dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin septembre 2022 s'élève à 220,44 milliards de FCFA pour une prévision de 535,46 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 41,17%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 149,49 milliards de FCFA, soit une hausse de 47,46%.

Les décaissements sur ressources internes à fin septembre 2022, s'élèvent à 109,73 milliards de FCFA contre une prévision de 211,38 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 51,91%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 septembre 2022 se chiffrent à 110,71 milliards de FCFA contre une prévision de 324,08 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 34,16% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 58,76 milliards de FCFA contre une prévision de 178,27 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 32,96% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 51,95 milliards de FCFA contre une prévision de 145,81 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 35,63%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après :

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction
(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Sept. 2022	Taux d'exécution fin sept. 2022
Services généraux des administrations publiques	40,45	39,07	19,36	49,55%
Défense	42,79	42,79	33,73	78,81%
Ordre et sécurité publics	1,33	1,33	0,86	64,41%
Affaires économiques	388,24	257,40	79,70	30,97%
Protection de l'environnement	20,10	20,10	9,51	47,29%
Logement et équipements collectifs	61,76	50,27	18,06	35,92%
Santé	72,93	66,04	26,25	39,75%
Loisirs, culture et culte	3,11	0,94	0,70	74,37%
Enseignement	58,66	21,80	7,08	32,48%
Protection sociale	36,08	35,71	25,20	70,57%
TOTAL	725,45	535,46	220,44	41,17%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2022, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouverts entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programmes sont repartis en

dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2022, le budget de l'Etat fait ressortir au total 108 programmes des ministères, 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS) et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris celles des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations y compris certaines dépenses spécifiques est de 787,11 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 59,18% sur une prévision de 1.329,97 milliards de FCFA. On note un faible taux d'exécution des dépenses en capital (41,17%).

Sur un montant prévisionnel de 852,78 milliards de FCFA, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 470,62 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 55,19%.

A fin septembre 2022, sur une prévision de 477,19 milliards de FCFA, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 316,50 milliards de FCFA, soit un taux de 66,32%.

Prévus pour un montant de 39,31 milliards de FCFA, ceux répartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 70,46 milliards de FCFA, soit 179,24%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 400,15 milliards de FCFA pour une prévision de 813,47 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 49,19%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin septembre 2022 est illustrée par les données du tableau 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	DOTATIONS	PROGRAMMES PILOTAGES	PROGRAMMES OPERATIONNELS	TOTAL
----------	-----------	-------------------------	-----------------------------	-------

	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	124,31	108,80	0,00	0,00	0,00	0,00	124,31	108,80	87,52%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	137,57	64,79					137,57	64,79	47,10%
PERSONNEL	10,80	5,82	22,55	59,03	219,78	112,13	253,12	176,98	69,92%
BIENS ET SERVICES	100,29	67,80	9,76	6,71	28,92	19,12	138,98	93,62	67,37%
TRANSFERTS COURANTS	19,49	13,77	1,87	1,69	119,18	107,03	140,54	122,48	87,15%
DEPENSES EN CAPITAL	84,74	55,53	5,13	3,03	445,59	161,88	535,46	220,44	41,17%
TOTAL GENERAL	477,19	316,50	39,31	70,46	813,47	400,15	1329,97	787,11	59,18%
TAUX D'EXECUTION	66,32%		179,24%		49,19%				

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin septembre 2022.

C- L'exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de classer les charges de l'Etat en fonction de leurs objectifs sociaux économiques. A fin septembre 2022, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau 17 ci-après.

**Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique
(en milliards de FCFA)**

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	124,31	108,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124,31	108,80	87,52%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	137,57	64,79																			137,57	64,79	47,10%
PERSONNEL	32,28	53,83	40,07	29,52	18,63	12,27	10,25	3,05	2,19	1,07	0,62	0,39	24,18	2,24	2,75	1,29	119,90	71,73	2,26	1,60	253,12	176,98	69,92%
BIENS ET SERVICES	72,78	45,25	18,15	11,70	1,99	1,45	8,81	7,97	0,11	0,07	5,36	2,19	0,88	0,40	0,70	0,57	6,94	4,68	26,77	19,34	142,48	93,62	67,37%
TRANSFERTS COURANTS	42,48	36,54	0,65	0,65	1,01	1,01	26,79	24,35	0,82	0,77	1,65	1,65	13,67	10,89	2,89	2,87	43,64	37,93	6,95	5,83	140,54	122,48	87,15%
DEPENSES EN CAPITAL	39,07	14,69	42,79	33,73	1,33	0,86	257,40	140,77	20,10	1,11	50,27	4,76	66,04	2,09	0,94	0,70	21,80	1,48	35,71	20,26	535,46	220,44	41,17%
TOTAL GENERAL	444,98	323,90	101,67	75,60	22,96	15,58	303,24	176,13	23,21	3,02	57,90	8,99	104,77	15,62	7,29	5,42	192,27	115,83	71,69	47,02	1329,97	787,11	59,18%
TAUX PAR FONCTIONS	72,79%		74,36%		67,86%		58,08%		13,00%		15,52%		14,91%		74,40%		60,24%		65,58%		59,18%		

Sources : DGBF

❖ Services généraux des administrations publiques

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2022, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 72,79% à la date du 30 septembre 2022. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ Défense

Le taux d'exécution des crédits de paiement pour la défense au titre du troisième trimestre 2022 s'élève à 74,36%, soit un montant de 75,60 milliards de FCFA.

❖ Ordre et sécurité publics

Pour le compte de l'ordre et sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution à la fin des trois premiers trimestres est de 67,86% pour une prévision de 22,96 milliards de FCFA.

❖ Affaires économiques

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2022 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin septembre 2022 à hauteur de 58,08%, soit 176,13 milliards de FCFA pour une prévision de 303,24 milliards de FCFA.

❖ Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte

Les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 3,02 ; 8,99 et 5,42 milliards de FCFA pour des prévisions de 23,21 ; 57,90 et 7,29 milliards de FCFA. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 13 %, 15,52 % et 74,40 %.

❖ Santé

Pour une prévision de 104,77 milliards de FCFA, la fonction « santé » a été exécutée à fin septembre 2022 à hauteur de 15,62 milliards de FCFA, soit un taux de 14,91%.

❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2022 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à fin septembre 2022 à hauteur de 60,24%, soit un montant de 115,83 milliards de FCFA des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 65,58% des prévisions au 30 septembre 2022, les crédits de paiement inscrits et exécutés au budget de l'Etat 2022 au titre de la protection sociale s'élèvent à 47,02 milliards de FCFA.

D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf tableaux 18 et 19).

a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre

La budgétisation sensible au genre vise à cerner dans les documents budgétaires tous les efforts de tous les citoyens au développement du Togo pour le bénéfice de tous, sans discrimination de sexe. La situation d'exécution du budget programme à fin septembre 2022 montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 71,09%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses des ministères consacrées à l'action « Genre et Equité » pour 79,71% et au programme opérationnel « genre » du ministère en charge de la promotion de la femme et d'autres ministères pour 55,01%. Le tableau 18 ci-dessous en donne le détail.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensible au Genre
(en milliards de FCFA)

PROGRAMME	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	2,92	2,36	2,33	79,71%
PROGRAMMES OPERATIONNELS	1,56	0,99	0,86	55,01%
TOTAL	4,48	3,34	3,19	71,09%

Sources : DGBF

b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2022 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au 30 septembre 2022, les montants de 5,22 et 8,03 milliards de FCFA alloués respectivement au titre des subventions et investissement auxdites entités ont été exécutés à 100,00% et 8,42%, soit 5,22 et 0,68 milliards de FCFA (cf. tableau 19). Cela témoigne l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner progressivement le processus de décentralisation.

Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	5,22	5,22	5,22	100,00%
INVESTISSEMENT	8,03	0,68	0,68	8,42%
TOTAL	13,25	5,90	5,90	44,51%

Sources : DGBF

Cet appui aux Collectivités territoriales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ du budget de l'Etat (Administration centrale, Collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, surtout en ce moment de pandémie de coronavirus, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFI. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse, passant de 441,1 milliards de FCFA en 2021 à 547,42 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 24,10%.

Les secteurs sociaux ciblés concernent huit (8) ministères ainsi que deux (2) programmes d'appui aux populations (PAPV et PUDC) et une provision de lutte contre la COVID-19 comme l'indique le tableau n°20.

Le plan de riposte à la COVID-19, dit des "3R" (Riposte, Résilience et Relance) adopté par le Gouvernement en 2020 a connu la poursuite de sa mise en œuvre durant les trois premiers trimestres 2022 avec pour objectif essentiel la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus.

Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 547,42 milliards de FCFA, ont été exécutés au troisième trimestre 2022 à hauteur de 245,32 milliards de FCFA, soit un taux de 44,81%.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales
(en milliards de FCFA)

	MINISTERE	LFI	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	18,49	7,57	7,57	40,91%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	151,58	101,45	101,26	66,81%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	40,94	32,80	32,78	80,05%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	105,43	32,39	30,51	28,94%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,15	2,65	2,55	81,05%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	44,29	12,43	12,32	27,82%

MINISTERE		LFI	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	25,06	1,15	1,08	4,32%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	58,55	1,78	1,65	2,82%
	COVID	40,45	15,11	14,89	36,81%
	PUDC	39,47	20,70	20,70	
	PAPV	20,00	20,00	20,00	100,00%
TOTAL GENERAL		547,42	248,01	245,32	44,81%

Sources : DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 446,08 milliards de FCFA, à fin septembre 2022, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 362,02 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 81,16% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 21. Charges de trésorerie
(en milliers de FCFA)

LIBELLES	LFI	Exécution du 1er semestre 2022	Exécution du 3è trimestre 2022	Cumul à fin sept 2022	Taux d'exécution fin sept. 2022	Exécution fin sept. 2022	Taux de variation 2022- 2021
Amortissement de la Dette	439,64	178,43	183,60	362,02	82,34%	353,69	2,36%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	446,08	178,43	183,60	362,02	81,16%	353,69	2,36%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2022, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Prévus en recettes et en dépenses pour un montant de 3,14 milliards de FCFA, les recettes des CAS ont été recouvrées à fin septembre 2022 pour un montant de 2,24 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 71,34%. Les dépenses ont été exécutées à fin septembre 2022 pour un montant de 1,58 milliard de FCFA, soit un taux d'exécution de 50,41%.

Tableau n° 22. Programmes des comptes d'affectation spéciale
(en milliards de FCFA)

CAS	Crédit de paiement	30-sept-22		
		Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAFPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	1,44	0,88	0,62	42,98%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	1,08	0,88	0,62	57,31%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,14	0,18	0,14	96,73%
Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,48	0,3	0,21	43,70%
TOTAL	3,14	2,24	1,58	50,41%

Source : DGBF, PGE, RGE

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 septembre 2022 se présente ainsi qu'il suit :

- recettes : 1.206 milliards de FCFA contre une prévision de 1.776,05 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 67,90% ;
- dépenses : 1.149,14 milliards de FCFA contre une prévision de 1.776,05 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 64,70% ;
- solde budgétaire négatif de 12,06 milliards de FCFA;
- solde de trésorerie positif de 68,93 milliards de FCFA ;
- solde d'exécution positif de 0,66 milliard de FCFA des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 56,21 milliards de FCFA.

Tableau n° 23. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2022
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	30-sept-22		Taux de variation 2022-2021
		EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1776,05	1206,00	67,90%	2,54%
Recettes budgétaires (b)	1070,91	775,05	72,37%	19,12%
Recettes fiscales	814,72	646,75	79,38%	14,73%
Recettes non fiscales	58,32	39,58	67,87%	6,89%
Dons projets	178,27	58,76	32,96%	20,41%
Dons programmes	19,60	29,96	152,86%	2599,10%
Ressources de trésorerie (c)	705,15	430,95	61,12%	-17,99%
Emprunts projets	145,81	51,95	35,63%	1,86%
Titres publics	533,30	379,00	71,07%	-20,13%
Autres emprunts	19,60	0,00	0,00%	#DIV/0!
Produits de privatisations	6,44	0,00	0,00%	0,00%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (d)	1776,05	1149,14	64,70%	7,93%
Dépenses budgétaires (e)	1329,97	787,11	59,18%	10,71%
Intérêts de la Dette Publique	124,31	108,80	87,52%	18,83%
Dépenses en atténuation de recettes	137,57	64,79	47,10%	-35,20%
Dépenses de Personnel	253,12	176,98	69,92%	3,79%
Dépenses d'acquisition de biens et services	138,98	93,62	67,36%	10,73%
Dépenses de Transfert	140,54	122,48	87,15%	6,64%
Dépenses en capital	535,46	220,44	41,17%	47,46%
Charges de trésorerie (f)	446,08	362,02	81,16%	2,36%
Amortissement de la dette	439,64	362,02	82,34%	2,36%
Réduction de la participation	6,44	0,00	0,00%	#DIV/0!
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	56,86		-
Solde budgétaire (h =b- e)	-259,07	-12,06		
Solde de trésorerie (i = c-f)	259,07	68,93		
Recettes des CST(j)	3,14	2,24	71,34%	-
Dépenses des CST (k)	3,14	1,58	50,41%	-
Solde des CST (l = j - k)	0,00	0,66	-	-
Solde général d'exécution (m= g - l)	0,00	56,21	-	-

Sources : DGBF

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2022 dégage un solde positif de 56,21 milliards de FCFA, résultant des recettes encaissées pour 1.206 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 1.149,14 milliards de FCFA et du solde de 0,66 milliard de FCFA des Comptes spéciaux du trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de Juillet à Septembre 2022

CATEGORIE	Juillet	Août	Sept
A1	6 252	6 288	6 313
A2	14 456	14 478	14 558
A3	504	505	506
B	25 593	25 685	25 823
C	2 830	2 793	2 786
D	5 344	5 366	5 347
Contractuels	571	569	582
Contractuels AN	93	99	99
Total	55 643	55 783	56 014

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Juillet à Septembre 2022

DESIGNATION	Juillet	Août	Sept
Membres du gouvernement et assimilés	53	53	53
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7
Président de la Cour Suprême ⁽¹⁾	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	24	24
Députés AN	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8
Ancien Président de l'AN	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
Total	192	192	192

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin sept 2022	Taux d'exécution
AFD	13,34	4,96	37,19%
AIEA	0,08	0,01	14,25%
BAD	5,85	2,09	35,72%
BM	67,55	15,77	23,34%
Exim Bank Chine	0,05	0,00	0,00%
Fonds Allemand	8,68	2,50	28,81%
Fonds Coréens	0,31	0,00	0,00%
Fonds Egyptiens	0,85	0,02	1,90%
FEM	2,23	0,08	3,37%
Fonds Gavi	0,42	0,38	90,07%
FIDA	9,50	3,45	36,34%
Fonds Mondial	18,93	15,60	82,43%
FSD	0,08	0,00	0,00%
Fonds Vert pour le climat	2,10	0,18	8,63%
GIZ/Dons	9,40	2,86	30,38%
KFW	14,71	3,42	23,28%
OMC	0,22	0,14	63,07%
PNUE	0,17	0,13	75,68%
PNUD	1,25	0,55	44,06%
RFA	0,32	0,19	57,88%
UEMOA	1,22	0,37	30,64%
UE	21,01	6,07	28,88%
TOTAL	178,27	58,76	32,96%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin sept. 2022	Taux d'exécution
AFD	12,60	6,39	50,69%
BAD	11,21	3,78	33,75%
BADEA	2,00	0,79	39,47%
BIDC	4,19	0,71	16,90%
BID	24,67	5,18	21,01%
BM	33,65	14,05	41,76%
BOAD	23,92	7,33	30,65%

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin sept. 2022	Taux d'exécution
EXIM BANK Inde	11,24	3,82	33,93%
Fonds Abu-Dhabi	1,52	1,93	127,17%
FIDA	1,93	0,03	1,69%
Fonds Kalifa	1,00	0,00	0,00%
FKD	1,55	1,38	88,61%
FSD	2,11	1,47	69,83%
FSN	1,59	0,27	16,87%
OFID	3,04	1,26	41,35%
MUFG Bank	3,82	0,00	0,00%
Rimon-Group	5,77	3,57	61,82%
TOTAL	145,81	51,95	35,63%

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères
(en milliards de FCFA)

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,90	5,84	4,09
		Total Assemblée Nationale	0,90	5,84	4,09
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	1,05	24,38	17,03
		Total Présidence de la République	1,05	24,38	17,03
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Inclusion financière et secteur informel	0,00	0,57	0,28
		Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,05	0,13	0,05
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,05	0,70	0,34
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,23	1,41	1,04
		Total Premier Ministère	0,23	1,41	1,04
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,05	0,22	0,07
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,05	0,22	0,07
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,15	1,48	0,51

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Cour Constitutionnelle	1,15	1,48	0,51
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,05	0,62	0,41
		Total Cour Suprême	0,05	0,62	0,41
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,05	0,13	0,12
		Total Médiature	0,05	0,13	0,12
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	1,64	2,68	0,64
		Total Cour des Comptes	1,64	2,68	0,64
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
		Total Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,30	0,27
		Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,30	0,27
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,02	1,87	1,08
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	8,60	7,20
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	12,04	15,35	12,58
		Gestion macroéconomique	2,18	2,55	0,15
		Mobilisation des ressources financières	0,00	19,80	19,77
		Pilotage et soutien des services du MEF	0,02	1,50	0,65
		Programmation et gestion budgétaire	0,02	2,86	1,60
		Dotation : Charges financières de la dette publique	0,00	124,31	63,04
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	0,00	222,98	118,08
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	38,61	38,61	21,92
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	52,88	438,43	246,06
		220	Ministère du Plan et de la Coopération	Coopération au développement	0,00

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
		Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,10	0,70	0,58
		Planification du développement	5,01	6,48	2,92
		Total Ministère du Plan et de la Coopération	5,11	7,55	3,52
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,20	14,69	6,11
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,03	0,12	0,02
		Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,12	1,06	0,81
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,35	15,86	6,94
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Développement à la base	7,75	9,98	2,68
		Jeunesse	3,82	8,28	4,78
		Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,09	0,23	0,10
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	11,67	18,49	7,57
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,14	0,08
		Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	41,02	43,44	34,75
		Équipement, logistique et soutien interarmées	7,05	39,59	31,58
		Pilotage et soutien du MDAC	0,04	0,37	0,21
		Préparation et emploi des Forces	1,73	22,00	11,16
		Total Ministère des Armées	49,87	105,54	77,77
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	Décentralisation et Déconcentration	13,41	20,19	6,71
		Développement des Territoires	0,21	0,32	0,28
		Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,80	0,52

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
		AE	CP	EXECUTION
	Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,11	0,53	0,60
	Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	13,74	21,84	8,11
420	Accès au droit et à la justice	0,00	0,14	0,05
	Administration de la justice	0,01	3,25	1,43
	Administration pénitentiaire et réinsertion	0,02	1,64	1,12
	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,07	1,03	1,67
	Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,10	6,06	4,27
421	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,05
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,05
430	Dotation du MSPC	0,00	1,14	1,08
	Pilotage et soutien des services du MSPC	0,87	1,14	1,64
	Protection civile	0,68	2,10	1,30
	Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,61	14,62	10,79
	Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,15	18,99	14,80
510	Artisanat	0,00	0,71	0,69
	Enseignement secondaire général	3,65	44,44	1,57
	Enseignement technique et Formation professionnelle	3,37	9,05	6,01
	Enseignements Préscolaire et Primaire	36,03	85,20	57,77
	Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	0,12	12,18	35,23
	Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	43,17	151,58	101,26

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	0,03	35,03	31,79
		Pilotage et soutien aux services du MESR	0,27	0,67	0,53
		Recherche et Innovation	15,43	5,24	0,46
		Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	15,74	40,94	32,78
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Couverture Santé Universelle	17,22	19,27	1,96
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	25,71	56,41	13,10
		Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,15	6,51	15,44
		Réponse aux urgences sanitaires	23,16	23,25	0,02
		Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	66,23	105,43	30,51
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Emploi	0,00	1,34	1,24
		Fonction publique	0,00	0,44	0,38
		Modernisation de l'administration publique	1,68	0,48	0,14
		Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,10	0,58	0,59
		Travail	0,00	0,96	0,65
		Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,78	3,81	3,01
720	Ministère de la Communication et des Médias	Communication et information	0,01	2,30	1,73
		Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,09	1,55	1,75
		Total Ministère de la Communication et des Médias	0,10	3,85	3,48
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,19	0,15
		Genre et promotion de la femme	0,07	0,59	0,55
		Pilotage et soutien aux services du ministère	0,10	1,44	1,17
		Promotion de l'action sociale	0,00	0,61	0,42
		Protection de l'enfant	0,00	0,33	0,27

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,17	3,15	2,55
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	3,08	1,14	0,97
		Sports et Loisirs	0,00	2,12	1,78
		Total Ministère des Sports et Loisirs	3,08	3,27	2,76
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Cadre de vie	14,93	11,59	2,00
		Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,20	0,12
		Logement décent	0,75	0,97	0,28
		Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,10	0,35	0,28
		Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	15,90	13,11	2,67
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	36,12	21,13	4,78
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	18,72	9,80	1,19
		Pilotage et soutien aux services du ministère	0,27	2,97	3,92
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	8,53	10,39	2,43
		Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	63,63	44,29	12,32
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	Approvisionnement en eau potable	31,85	23,62	0,63
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,00	0,40	0,05
		Gestion intégrée des ressources en eau	0,10	0,49	0,11
		Pilotage et soutien des services du MEHV	0,10	0,55	0,29
		Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	32,05	25,06	1,08
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la	Développement et protection du littoral	0,10	0,11	0,00
		Filière halieutique	2,80	2,89	0,57

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
	Pêche et de la Protection Côtière	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,03	0,17	0,09
		Transport maritime	0,16	0,23	0,15
		Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	3,09	3,41	0,81
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Commerce et Consommation Locale	1,19	12,00	9,18
		Industrie	0,20	0,36	0,29
		Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,59	0,85	0,71
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	1,98	13,21	10,18
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Pilotage et Soutient des Services du MPI	0,10	0,26	0,07
		Promotion des Investissements	0,00	0,11	0,05
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	0,10	0,37	0,12
830	Ministère des travaux publics	Développement des bâtiments publics	5,08	4,57	0,64
		Pilotage et soutien aux services du MTP	0,05	0,90	0,64
		Réseaux de routes nationales	108,16	111,82	16,97
		Total Ministère des travaux publics	113,29	117,29	18,25
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Développement et extension du réseau des pistes rurales	36,11	14,05	7,31
		Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,09	0,05
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	36,11	14,14	7,36
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,05	0,19	0,11
		Services de transports routiers et ferroviaires	69,85	15,39	0,72
		Transport aérien	0,00	0,76	0,46
		Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	69,90	16,34	1,29

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
			AE	CP	EXECUTION
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Energies	82,22	56,73	1,22
		Mines	0,06	1,56	0,14
		Pilotage et soutien	0,09	0,26	0,29
		Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	82,37	58,55	1,65
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Culture	0,00	0,65	0,43
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,10	0,73	0,75
		Tourisme	0,10	0,31	0,02
		Total Ministère de la Culture et du Tourisme	0,20	1,69	1,20
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Environnement et mobilité durable	16,36	16,63	0,64
		Gestion durable des écosystèmes	3,30	5,21	1,09
		Pilotage et soutien aux services du MERF	0,35	0,83	1,02
		Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	20,42	22,68	2,75
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Digitalisation des activités économiques et sociales	9,13	9,14	0,00
		Infrastructures numériques et postales	6,26	6,47	0,20
		Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,05	0,14	0,05
		Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	15,44	15,74	0,25
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,04	0,03
		Formation à la citoyenneté	0,00	0,11	0,04
		Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,05	0,26	0,18
		Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,05	0,02
		Relations avec les institutions de la République	0,00	0,04	0,01
		Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,05	0,49	0,29
921	Commission Nationale des Droits	Dotation : CNDH	0,00	0,49	0,44

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-22		
		AE	CP	EXECUTION
de l'homme (CNDH)	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,49	0,44
Total général		725,85	1329,97	630,65

Sources : DGBF

**Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Sept. 2022	Taux d'exécution fin sept. 2022
Services généraux des administrations publiques	13,04	11,66	4,67	40,04%
Défense	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Affaires économiques	253,77	176,07	49,64	28,20%
Protection de l'environnement	17,67	17,67	8,40	47,52%
Logement et équipements collectifs	31,64	26,71	13,30	49,78%
Santé	59,78	57,77	24,15	41,81%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Enseignement	46,90	19,06	5,60	29,40%
Protection sociale	15,14	15,14	4,95	32,67%
TOTAL	437,94	324,08	110,71	34,16%

Sources : DGBF

**Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Sept. 2022	Taux d'exécution fin sept. 2022
Services généraux des administrations publiques	27,41	27,41	14,69	53,60%
Défense	42,79	42,79	33,73	78,81%
Ordre et sécurité publics	1,33	1,33	0,86	64,41%
Affaires économiques	134,47	81,33	30,06	36,96%
Protection de l'environnement	2,43	2,43	1,11	45,63%

Fonctions	AE	CP	Exécution au 30 Sept. 2022	Taux d'exécution fin sept. 2022
Logement et équipements collectifs	30,12	23,56	4,76	20,20%
Santé	13,15	8,27	2,09	25,33%
Loisirs, culture et culte	3,11	0,94	0,70	74,37%
Enseignement	11,76	2,74	1,48	53,95%
Protection sociale	20,94	20,57	20,26	98,45%
TOTAL	287,51	211,38	109,73	51,91%

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative
(en milliards de FCFA)

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	4,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,84
120	Présidence de la République	15,01	0,67	0,00	1,05	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	24,38
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,05	0,00	0,00	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,70
130	Premier Ministère	1,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,41
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22
140	Cour Constitutionnelle	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	1,48
150	Cour Suprême	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,62
160	Médiature	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13
170	Cour des Comptes	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,68
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
210	Ministère de l'Economie et des Finances	187,89	0,00	0,30	8,43	0,00	3,80	0,00	0,20	1,72	43,73	438,43
220	Ministère du Plan et de la Coopération	3,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	7,55
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	6,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,86
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,09	0,00	0,00	4,63	0,00	0,97	0,00	0,00	1,00	0,87	18,49
310	Ministère des Armées	2,02	74,93	0,22	0,00	0,00	0,00	0,41	0,00	0,02	0,18	105,54
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	6,12	0,00	0,00	0,49	0,72	0,27	0,00	0,26	0,00	0,25	21,84

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	1,48	0,00	2,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,06
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,60	0,00	12,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	18,99
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	20,78	0,00	0,00	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	79,78	0,01	151,58
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,29	0,00	40,94
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	15,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,92	0,00	0,45	0,13	105,43
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,88	0,00	0,00	1,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,00	3,81

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
720	Ministère de la Communication et des Médias	1,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,89	0,00	0,00	3,85
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26	1,82	3,15
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,45	0,00	0,00	3,27
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	2,41	0,00	0,00	0,00	0,00	13,11
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	2,76	0,00	0,00	9,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,29
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00	25,06
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,09	0,00	0,00	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,41

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,31	0,00	0,00	9,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,21
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37
830	Ministère des travaux publics	0,46	0,00	0,00	17,54	0,00	0,22	0,00	0,01	0,01	0,00	117,29
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,05	0,00	0,00	7,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,14
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,10	0,00	0,00	1,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,34
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,29	0,00	0,00	1,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,55
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,57	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,57	0,00	0,00	1,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources	0,46	0,00	0,00	0,00	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,68

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economi ques	Protection de l'environne ment	Logement et équipemen ts collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignem ent	Protection sociale	
	Forestières											
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,05	0,00	0,00	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,74
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,15	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,49
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49
TOTAL GENERAL		278,14	75,60	15,58	65,43	3,02	8,99	15,62	5,42	115,83	47,02	1 329,97

Sources : DGBF